

**EVOLUTION DES SALAIRES MINIMUMS LEGAUX**

(En dinars sauf indication contraire)

Désignation	Juillet 2008	Août 2009	Juillet 2010	Mai 2011	Variations en %	
					Juillet 2010 Août 2009	Mai 2011 Juillet 2010
<b>Salaire minimum interprofessionnel garanti(SMIG)</b>						
-SMIG horaire en millimes						
.Régime 48h par semaine	1.211	1.253	1.310	1.375	4,5	5,0
.Régime 40h par semaine	1.257	1.299	1.356	1.421	4,4	4,8
-SMIG mensuel <sup>1</sup>						
.Régime 48h par semaine	251,888	260,624	272,480	286,000	4,5	5,0
.Régime 40h par semaine	217,880	225,160	235,040	246,306	4,4	4,8
<b>Salaire minimum agricole garanti par journée de travail (SMAG)</b>	<b>7,749</b>	<b>8,019</b>	<b>8,380</b>	<b>9,000</b>	<b>4,5</b>	<b>7,4</b>

Source : Journal officiel de la République tunisienne

Parallèlement, la prime journalière servie aux travailleurs occasionnels des chantiers a été majorée.

En outre et afin d'améliorer les conditions de vie des catégories sociales nécessiteuses, l'aide de l'Etat accordée aux familles sans soutien, aux personnes âgées et aux handicapés sans travail a été augmentée de 20 dinars, à partir de juillet 2010, pour atteindre 190 dinars par trimestre.

Il y a lieu de noter, également, l'augmentation des pensions de retraite d'environ 500 mille bénéficiaires pour le régime général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et ce, à un taux équivalent à celui de l'évolution du SMIG.

**Pour l'année 2011**, les négociations sociales entre les partenaires sociaux ont abouti à de nouvelles augmentations des salaires qui concernent aussi bien la Fonction publique, les établissements et entreprises publiques que le secteur privé. De même, les salaires minimums légaux ont connu une majoration. Ainsi, le SMIG a augmenté de 5% pour le régime de 48 heures par semaine et de 4,8% pour celui de 40 heures par semaine pour passer, respectivement, à 286,000 et 246,306 dinars par mois. Pour sa part, le SMAG a été majoré de 7,4% pour atteindre 9 dinars par journée de travail. Concernant les ouvriers agricoles spécialisés et ceux qualifiés, la prime de technicité a été augmentée de 40 et 75 millimes respectivement, avec des salaires portés à 9,580 et 10,090 dinars par journée de travail.

**SECTION 6 – FINANCES PUBLIQUES<sup>2</sup>**

La gestion des finances publiques a été marquée en 2010 par la poursuite des mesures de relance de l'économie pour atténuer les répercussions de la crise économique mondiale qui a touché surtout l'exportation. Elle a été caractérisée aussi par la poursuite des réformes engagées dont, notamment, l'avancement progressif de la Gestion Budgétaire par Objectifs (GBO) pour les secteurs retenus dans le cadre des expériences pilotes et le premier exercice PEFA en Tunisie<sup>3</sup> (Public Expenditure Financial Accountability) réalisé par l'Union européenne, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement et qui constitue un diagnostic de la Gestion des Finances Publiques.

Le Bilan de 2010 se caractérise par le bon comportement des recettes fiscales d'une année à l'autre (+9%) en rapport avec la progression de l'activité économique, d'une part, et la baisse des interventions nettes du Trésor, d'autre part, témoignant d'un certain resserrement budgétaire. Ceci a permis d'enregistrer un résultat primaire positif et de limiter le déficit budgétaire au niveau de 1,3% du PIB contre 3,1% prévu et 3% réalisé en 2009 ainsi que de poursuivre la tendance

<sup>1</sup> Compte non tenu d'une prime de transport de 5 dinars par mois instituée en juillet 1986 et qui a été augmentée à 10 dinars à partir de mai 2011.

<sup>2</sup> Les données contenues dans cette section ont pour source le Ministère des Finances.

<sup>3</sup> Rapport disponible sur le site Internet du Ministère des Finances.

baissière de l'encours de la dette publique qui s'est située à 40,4% du PIB à fin 2010 contre 42,9% une année auparavant.

Cette évolution favorable constitue une marge de manœuvre au niveau des finances publiques qui permettra de contribuer à soutenir l'économie et d'accompagner l'effort de l'investissement privé et de création d'emplois.

## EQUILIBRE DU BUDGET DE L'ETAT

(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2009	2010	L.F.C.* 2011	Variations en %		
				2009/2008	2010/2009	L.F.C. 2011/2010
<b>Ressources propres</b>	<b>13.762,0</b>	<b>14.854,9</b>	<b>16.415,0</b>	<b>0,3</b>	<b>7,9</b>	<b>10,5</b>
- Recettes fiscales	11.685,2	12.738,8	12.813,0	3,1	9,0	0,6
- Recettes non fiscales	2.076,8	2.116,1	3.602,0	-12,9	1,9	70,2
<b>Ressources d'emprunt et de trésorerie</b>	<b>3.654,7</b>	<b>3.256,3</b>	<b>5.040,0</b>	<b>55,2</b>	<b>-10,9</b>	<b>54,8</b>
<b>Total ressources</b>	<b>17.416,7</b>	<b>18.111,2</b>	<b>21.455,0</b>	<b>8,4</b>	<b>4,0</b>	<b>18,5</b>
<b>Dépenses et Prêts nets</b>	<b>15.354,4</b>	<b>15.647,1</b>	<b>19.251,0</b>	<b>10,2</b>	<b>1,9</b>	<b>23,0</b>
- Fonctionnement hors compensation	7.935,0	8.501,2	9.815,0	9,8	7,1	15,5
- Compensation	1.430,0	1.500,0	2.869,0	-29,8	4,9	91,3
- Intérêts de la dette	1.180,0	1.152,0	1.210,0	3,3	-2,4	5,0
- Equipement	4.013,6	4.326,1	5.232,0	21,1	7,8	20,9
- Prêts nets	795,8	167,8	125,0	274,5	-78,9	-25,5
<b>Amortissement du principal</b>	<b>2.062,3</b>	<b>2.464,1</b>	<b>2.204,0</b>	<b>-3,4</b>	<b>19,5</b>	<b>-10,6</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>17.416,7</b>	<b>18.111,2</b>	<b>21.455,0</b>	<b>8,4</b>	<b>4,0</b>	<b>18,5</b>
<b>Déficit budgétaire (hors privatisation et dons)</b>	<b>1.770,0</b>	<b>846,3</b>	<b>3.135,0</b>			
<b>En % du PIB</b>	<b>3,0</b>	<b>1,3</b>	<b>4,6</b>			
<b>Financement</b>						
- Privatisation et dons	177,6	54,1	299,0			
- Financement intérieur net	1.618,2	1.022,3	1.010,0			
- Financement extérieur net	-25,8	-230,1	1.826,0			

\* L.F.C. : Loi de finances complémentaires.

### 1) Ressources du Budget de l'Etat

Les ressources du Budget de l'Etat ont enregistré en 2010 une augmentation de 4% par rapport au niveau réalisé l'année précédente mais elles ont été en retrait de 1,2% par rapport aux prévisions de la Loi de finances qui a tablé sur une reprise plus vigoureuse de l'activité économique. Cette progression provient d'une hausse des recettes propres (fiscales et non fiscales) de 7,9% et d'une baisse des ressources d'emprunt et de trésorerie de 10,9%.

La structure des ressources du Budget demeure marquée par la prépondérance des recettes propres avec une part de 82% en 2010 contre 79% l'an passé, permettant ainsi de réduire le recours à l'emprunt en conformité avec la démarche visant à ramener le taux d'endettement public à un niveau soutenable.

#### 1-1 Recettes fiscales

L'évolution favorable de ces recettes en 2010 est imputable au bon comportement des impôts directs (+8,7%), en corrélation avec l'augmentation des salaires et l'activité économique au cours de 2009, et des recettes douanières (+17,3%) en relation avec la progression des importations (23%). L'accroissement enregistré au niveau des différentes composantes des recettes fiscales a entraîné une consolidation de leur part dans le total des ressources propres de l'Etat qui est passée, d'une année à l'autre, d'environ 85% à 86%.

**EVOLUTION DES RECETTES FISCALES**

(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2009	2010	L.F.C. 2011	Variations en %		
				2009/2008	2010/2009	L.F.C. 2011/2010
<b>Impôts directs</b>	<b>4.645,4</b>	<b>5.047,3</b>	<b>5.462,0</b>	<b>1,9</b>	<b>8,7</b>	<b>8,2</b>
Impôts sur les Revenus	2.379,4	2.615,0	2.843,0	10,9	9,9	8,7
Impôts sur les Sociétés	2.266,0	2.432,3	2.619,0	-6,2	7,3	7,7
<i>dont : Sociétés pétrolières</i>	<i>646,8</i>	<i>810,7</i>	<i>985,0</i>	<i>-43,8</i>	<i>25,3</i>	<i>21,5</i>
<b>Impôts et taxes indirects</b>	<b>7.039,8</b>	<b>7.691,5</b>	<b>7.351,0</b>	<b>4,0</b>	<b>9,3</b>	<b>-4,4</b>
TVA	3.399,7	3.750,5	3.533,0	2,7	10,3	-5,8
Droit de consommation	1.596,3	1.711,9	1.486,0	9,0	7,2	-13,2
Droits de douane	520,2	563,9	560,0	-11,0	8,4	-0,7
Autres impôts et taxes indirects	1.523,6	1.665,2	1.772,0	7,9	9,3	6,4
<b>Total</b>	<b>11.685,2</b>	<b>12.738,8</b>	<b>12.813,0</b>	<b>3,1</b>	<b>9,0</b>	<b>0,6</b>
<b>Pression fiscale globale (en % du PIB)</b>	<b>19,9</b>	<b>20,1</b>	<b>19,0</b>			
<b>Pression fiscale hors pétrole (en % du PIB)</b>	<b>18,8</b>	<b>18,8</b>	<b>17,5</b>			

La progression des impôts directs au cours de 2010 se situe surtout au niveau des impôts sur salaires (177 MDT) en relation avec l'augmentation des salaires (3<sup>ème</sup> tranche) et de la fiscalité pétrolière (164 MDT) résultant de la hausse des prix du pétrole et d'une production additionnelle d'environ 500 mille Tep de gaz naturel suite à l'entrée en production des nouvelles concessions d'Asdrubal, Maâmoura et Elbaraka.

Il est à signaler que les impôts sur les sociétés non pétrolières se sont situés presque au même niveau qu'en 2009 (1.622 MDT contre 1.619 MDT). On note l'encaissement réalisé un an plus tôt d'une fiscalité exceptionnelle de la part de la Société tunisienne des industries de raffinage (STIR) au titre de l'exercice 2008.

La hausse des impôts et taxes indirects de 9,3% en 2010 s'explique à hauteur de 80% par la reprise des échanges commerciaux avec l'extérieur, étant signalé que l'accroissement de ces impôts et taxes en régime intérieur s'est limité à 3,2% en raison de l'importance des restitutions d'impôts, surtout au titre de la TVA (350 MDT).

**1-2 Recettes non fiscales**

L'évolution des recettes non fiscales a continué à être marquée par le comportement des revenus des participations et du recouvrement des prêts accordés aux entreprises publiques qui ont représenté ensemble 53% du total, étant précisé que les revenus des participations encaissés représentent la part revenant au Budget de l'Etat des bénéfices réalisés par les entreprises publiques au titre de leur activité durant l'exercice antérieur.

Il y a lieu d'indiquer que les recettes non fiscales mobilisées en 2010 se situent en retrait de 448 MDT par rapport aux prévisions et ceci est imputable, essentiellement, aux revenus des participations (-331 MDT) en raison du report volontaire du bénéfice de la Banque centrale au titre de l'exercice 2009 compte tenu du bon comportement de la fiscalité.

**EVOLUTION DES RECETTES NON FISCALES**

(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2009	2010	L.F.C. 2011	Variations en %		
				2009/2008	2010/2009	L.F.C. 2011/2010
Revenus pétroliers et gaz	423,3	414,8	476,0	14,3	-2,0	14,8
Revenus des participations	788,6	796,0	2.311,0	-19,3	0,9	190,3
Recouvrement des prêts	190,6	324,8	134,9	-9,5	70,4	-58,5
Dons extérieurs	177,6	54,1	113,0	-7,3	-69,5	108,9
Produits de privatisation	0	0	186,0			
Autres ressources non fiscales	496,7	526,4	381,1	1,9	6,0	-27,6
<b>Total</b>	<b>2.076,8</b>	<b>2.116,1</b>	<b>3.602,0</b>	<b>-12,9</b>	<b>1,9</b>	<b>70,2</b>

### 1-3 Ressources d'emprunt

La consolidation des ressources propres du Budget et la situation favorable de la trésorerie de l'Etat ont permis la réduction du recours à l'emprunt intérieur à 635 MDT, soit un niveau proche de celui de 2008. Les Tirages de ressources extérieures effectués en 2010 qui s'élèvent à environ 1.225 MDT comprennent la 2<sup>ème</sup> tranche du Prêt au titre du Programme d'Appui à l'Intégration (PAI) conclu avec la Banque mondiale, la BAD et l'Union européenne.

Il est à préciser que compte tenu des retombées de la crise économique et de la volatilité des marchés mondiaux des capitaux entraînant une augmentation des coûts de financement, la Tunisie n'a pas programmé le recours au marché financier international, pour la troisième année consécutive.

#### EVOLUTION DES RESSOURCES D'EMPRUNT (En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2008	2009	2010		Variations en %	
			L.F	Réalisat.	2009/2008	2010/2009
<b>- Emprunts Intérieurs</b>	<b>670,6</b>	<b>1.024,4</b>	<b>2.651,0</b>	<b>634,6</b>	<b>52,8</b>	<b>-38,1</b>
. Bons du Trésor 52 Semaines	122,7	241,0	700,0	165,5	96,4	-31,3
. Bons du Trésor assimilables (BTA)	547,9	783,4	1.951,0	469,1	43,0	-40,1
<b>- Emprunts Extérieurs</b>	<b>969,8</b>	<b>1.163,0</b>	<b>1.218,0</b>	<b>1.224,5</b>	<b>19,9</b>	<b>5,3</b>
. Programme d'Appui à l'Intégration (PAI)	0	348,0	350,0	359,0		3,2
. Emprunts extérieurs affectés: Projets administratifs	574,9	689,2	768,0	743,9	19,9	7,9
. Prêts extérieurs rétrocédés: Projets entreprises	167,5	125,8	100,0	121,6	-24,9	-3,3
. Marché financier international	227,4*	0	0	0	-100,0	
<b>Total</b>	<b>1.640,4</b>	<b>2.187,4</b>	<b>3.869,0</b>	<b>1.859,1</b>	<b>33,3</b>	<b>-15,0</b>

\* Tranche dont le tirage effectué en août 2007 est budgétisée en 2008.

### 2) Dépenses du Budget de l'Etat

Après avoir connu une accélération en 2009 suite, notamment, à la progression importante des investissements publics, les dépenses totales du budget de l'Etat ont enregistré en 2010 un ralentissement de leur rythme d'évolution qui est revenu, d'une année à l'autre, de 8,4% à 4%, sous l'effet principalement de la décélération des dépenses d'équipement et de la nette contraction des prêts nets, signe d'une politique budgétaire restrictive. Toutefois, les dépenses de compensation ont enregistré une reprise de près de 5% en raison de la hausse des prix mondiaux de la plupart des produits subventionnés. En outre et suite à l'augmentation enregistrée au niveau du remboursement du principal des emprunts pour environ 402 MDT, le service de la dette a, de nouveau, augmenté portant sur une enveloppe de 3.616 MDT dont 2.464 MDT ou 68% au titre du règlement du principal.

#### EVOLUTION DES DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT (En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2009	2010	L.F.C. 2011	Variations en %		
				2009/2008	2010/2009	L.F.C.2011/2010
<b>Dépenses hors dette</b>	<b>14.174,4</b>	<b>14.495,1</b>	<b>18.041,0</b>	<b>10,8</b>	<b>2,3</b>	<b>24,5</b>
- Dépenses de fonctionnement hors compensation	7.935,0	8.501,2	9.815,0	9,8	7,1	15,5
- Compensation	1.430,0	1.500,0	2.869,0	-29,8	4,9	91,3
- Dépenses d'équipement	4.013,6	4.326,1	5.232,0	21,1	7,8	20,9
- Prêts nets	795,8	167,8	125,0	274,5	-78,9	-25,5
<b>Service de la dette</b>	<b>3.242,3</b>	<b>3.616,1</b>	<b>3.414,0</b>	<b>-1,0</b>	<b>11,5</b>	<b>-5,6</b>
- Principal	2.062,3	2.464,1	2.204,0	-3,4	19,5	-10,6
- Intérêts	1.180,0	1.152,0	1.210,0	3,3	-2,4	5,0
<b>Total</b>	<b>17.416,7</b>	<b>18.111,2</b>	<b>21.455,0</b>	<b>8,4</b>	<b>4,0</b>	<b>18,5</b>

### 2-1 Dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses de fonctionnement en 2010 a porté la marque d'une moindre intervention de l'Etat dans le recrutement de fonctionnaires et en matière de dépenses relatives aux moyens des services, ainsi que de l'apparition de pressions au niveau de la compensation dues à la hausse des prix à l'échelle mondiale. Pour les produits de consommation de base, la baisse des prix

internationaux de certaines denrées alimentaires s'est traduite par une réduction du montant des subventions d'environ 9%. Quant à la compensation des carburants, elle a augmenté de l'ordre de 28% pour se situer à 550 MDT en raison, notamment, de l'augmentation des prix du pétrole.

#### EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2009	2010	L.F.C. 2011	Variations en %		
				2009/2008	2010/2009	L.F.C. 2011/2010
Traitements et salaires	6.298,7	6.785,2	7.642,7	9,3	7,7	12,6
Moyens des services	832,6	841,3	842,9	15,0	1,0	0,2
Interventions Hors compensation	803,7	874,7	945,0	8,2	8,8	8,0
Compensation	1.430,0	1.500,0	2.869,0	-29,8	4,9	91,3
Crédits imprévus et non répartis	0	0	384,4			
<b>Total</b>	<b>9.365,0</b>	<b>10.001,2</b>	<b>12.684,0</b>	<b>1,1</b>	<b>6,8</b>	<b>26,8</b>

Pour l'année 2011, les dépenses de fonctionnement seront marquées par un effort considérable réservé à la création d'emplois dans la Fonction publique et par un quasi-doublement du budget alloué à la compensation pour maîtriser les prix intérieurs dans une conjoncture difficile, surtout avec le mouvement haussier caractérisant les prix mondiaux de l'énergie et des produits alimentaires.

#### EVOLUTION DES DEPENSES DE COMPENSATION (En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2009	2010	L.F.C. 2011	Variations en %		
				2009/2008	2010/2009	L.F.C. 2011/2010
Produits de base	800,0	730,0	1.100,0	-23,7	-8,8	50,7
Carburants	430,0	550,0	1.536,0	-46,7	27,9	179,3
Transport	200,0	220,0	233,0	9,9	10,0	5,9
<b>Total</b>	<b>1.430,0</b>	<b>1.500,0</b>	<b>2.869,0</b>	<b>-29,8</b>	<b>4,9</b>	<b>91,3</b>

#### 2-2 Dépenses d'équipement, prêts et avances du Trésor

Après une année de progression notable au cours de laquelle l'Etat a engagé des investissements importants pour soutenir l'économie et pallier l'atonie de l'investissement privé, les dépenses d'équipement, non compris l'octroi de prêts et avances, ont connu en 2010 un ralentissement de leur rythme d'accroissement qui s'explique par la bonne tenue des investissements des entreprises et le redressement de l'activité économique hors agriculture.

Compte tenu des prêts nets (prêts extérieurs rétrocédés aux entreprises publiques et prêts et avances nets du Trésor), le total des dépenses d'équipement de l'Etat a plutôt accusé une diminution de 6,6% par rapport à 2009 qui avait connu l'octroi d'avances exceptionnelles (670 MDT) à certaines entreprises publiques pour faire face aux effets de la crise économique mondiale.

#### DEPENSES D'EQUIPEMENT, PRETS ET AVANCES NETS DU TRESOR

(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2009	2010	L.F.C. 2011	Variations en %		
				2009/2008	2010/2009	L.F.C.2011/2010
Investissements directs	1.276,2	1.450,3	1.566,5	20,8	13,6	8,0
Financement public	1.317,8	1.384,3	1.420,0	36,2	5,0	2,6
Investissements sur ressources extérieures	815,0	865,5	854,2	9,8	6,2	-1,3
-Investissements de l'Etat sur emprunts extérieurs affectés	689,2	743,9	729,2	19,9	7,9	-2,0
-Prêts extérieurs rétrocédés aux entreprises publiques	125,8	121,6	125,0	-24,9	-3,3	2,8
Fonds du Trésor	730,4	747,6	1.051,0	2,0	2,4	40,6
-Fonds spéciaux du Trésor	694,3	695,8	1.051,0	-1,5	0,2	51,0
-Fonds de concours	36,1	51,8	0,0	211,2	43,5	-100,0
Prêts et avances nets du Trésor	670,0	46,2	0,0	1.388,9	-93,1	-100,0
Dépenses imprévus	0	0	465,3			
<b>Total</b>	<b>4.809,4</b>	<b>4.493,9</b>	<b>5.357,0</b>	<b>36,3</b>	<b>-6,6</b>	<b>19,2</b>

S'agissant de l'année 2011, les mesures importantes prises dans le cadre du programme économique et social d'urgence mis en place par le Gouvernement de transition entraîneraient un rebond dans le volume des dépenses d'investissement pour assurer la relance de l'économie nationale.

### 2-3 Remboursement du service de la dette publique

Les dépenses relatives au remboursement du service de la dette publique se sont accrues en 2010 de 11,5%, contre un taux de 12,3% prévu dans la Loi de finances, après une légère baisse une année auparavant. Cette évolution s'explique surtout par l'accroissement du remboursement du principal des emprunts contractés sur le marché financier international et des prêts bilatéraux. Pour le remboursement du principal des emprunts intérieurs, l'augmentation a concerné les bons du Trésor 52 semaines à concurrence d'environ 118 MDT avec un montant réglé de 241 MDT. Quant aux remboursements des intérêts de la dette, ils se sont inscrits en baisse de 2,4% qui a concerné, surtout, la dette extérieure au niveau du marché financier international.

#### REMBOURSEMENT DE LA DETTE

(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2009	2010	L.F.C. 2011	Variations en %		
				2009/2008	2010/2009	L.F.C. 2011/2010
<b>Dette intérieure</b>	<b>1.434,2</b>	<b>1.566,5</b>	<b>846,0</b>	<b>-22,8</b>	<b>9,2</b>	<b>-46,0</b>
Principal	873,5	1.009,5	271,0	-32,6	15,6	-73,2
Intérêts	560,7	557,0	575,0	-0,4	-0,7	3,2
<b>Dette extérieure</b>	<b>1.808,1</b>	<b>2.049,6</b>	<b>2.568,0</b>	<b>27,5</b>	<b>13,4</b>	<b>25,3</b>
Principal	1.188,8	1.454,6	1.933,0	41,7	22,4	32,9
Intérêts	619,3	595,0	635,0	6,9	-3,9	6,7
<b>Total</b>	<b>3.242,3</b>	<b>3.616,1</b>	<b>3.414,0</b>	<b>-1,0</b>	<b>11,5</b>	<b>-5,6</b>
Principal	2.062,3	2.464,1	2.204,0	-3,4	19,5	-10,6
Intérêts	1.180,0	1.152,0	1.210,0	3,3	-2,4	5,0

### 3) Déficit budgétaire et son financement

La consolidation des ressources propres de l'Etat en 2010, conjuguée à la maîtrise des dépenses, a permis de réduire le déficit budgétaire dont le niveau hors privatisation et dons est revenu, d'une année à l'autre, de 3% à 1,3% du PIB. Le financement de ce déficit a été assuré entièrement par la mobilisation de ressources de trésorerie, ainsi que les recettes de privatisation et dons, les emprunts nets ayant été négatifs aussi bien au niveau intérieur (-375 MDT) qu'au niveau extérieur (-230 MDT).

#### FINANCEMENT DU DEFICIT BUDGETAIRE

Désignation	2009		2010		L.F.C. 2011	
	En MDT	En % du total	En MDT	En % du total	En MDT	En % du total
<b>Privatisation et dons</b>	<b>177,6</b>	<b>10,0</b>	<b>54,1</b>	<b>6,4</b>	<b>299,0</b>	<b>9,5</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>1.618,2</b>	<b>91,5</b>	<b>1.022,3</b>	<b>120,8</b>	<b>1.010,0</b>	<b>32,2</b>
- Emprunts intérieurs nets	150,9	8,6	-374,9	-44,3	1.010,0	32,2
. Ressources d'emprunts intérieurs	1.024,4	57,9	634,6	75,0	1.281,0	40,8
. Remboursement du principal de la dette (en-)	873,5	49,3	1.009,5	119,3	271,0	8,6
- Ressources de trésorerie	1.467,3	82,9	1.397,2	165,1	0,0	0,0
<b>Financement extérieur net</b>	<b>-25,8</b>	<b>-1,5</b>	<b>-230,1</b>	<b>-27,2</b>	<b>1.826,0</b>	<b>58,3</b>
- Ressources d'emprunts extérieurs	1.163,0	65,7	1.224,5	144,7	3.759,0	119,9
- Remboursement du principal de la dette (en-)	1.188,8	67,2	1.454,6	171,9	1.933,0	61,6
<b>Total</b>	<b>1.770,0</b>	<b>100,0</b>	<b>846,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3.135,0</b>	<b>100,0</b>

### 4) Evolution de l'encours de la dette publique

Grâce à la maîtrise du déficit budgétaire, les émissions de bons du Trésor sur le marché financier ont connu en 2010 une nette contraction par rapport au niveau de l'année précédente, ce qui a eu un effet favorable sur l'évolution de l'encours de la dette publique qui a augmenté de 1,8% seulement contre 5,3% une année auparavant. Il est à noter que l'accroissement de l'encours de la

dette extérieure de 5,7% s'explique par l'augmentation des taux de change des principales devises (euro, dollar et yen).

En revanche, l'encours de la dette intérieure a diminué de 3,7% suite à la baisse de l'encours des bons du Trésor émis par l'Etat.

#### ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE

Désignation	2008		2009		2010		2011 (L.F.C.)	
	En MDT	En % du total	En MDT	En % du total	En MDT	En % du total	En MDT	En % du total
<b>Dette extérieure</b>	<b>14.559,9</b>	<b>60,9</b>	<b>14.715,7</b>	<b>58,4</b>	<b>15.550,5</b>	<b>60,7</b>	<b>17.593,0</b>	<b>59,6</b>
En % du PIB	26,3		25,1		24,5		26,3	
<b>Dette intérieure</b>	<b>9.366,6</b>	<b>39,1</b>	<b>10.474,3</b>	<b>41,6</b>	<b>10.089,1</b>	<b>39,3</b>	<b>11.935,8</b>	<b>40,4</b>
En % du PIB	17,0		17,8		15,9		17,8	
<b>Total</b>	<b>23.926,5</b>	<b>100,0</b>	<b>25.190,0</b>	<b>100,0</b>	<b>25.639,6</b>	<b>100,0</b>	<b>29.528,8</b>	
En % du PIB	43,3		42,9		40,4		44,1	

#### SECTION 7 – MARCHE FINANCIER

L'activité du marché financier tunisien a été caractérisée, au cours de l'année 2010, par un maintien de la tendance haussière des principaux indicateurs boursiers et ce, en dépit d'un retournement de la tendance observé tout au long du dernier trimestre dans un contexte marqué, à l'échelle nationale, par le déclenchement, en fin d'année, de perturbations politiques et sociales qui ont eu des retombées négatives sur la conjoncture économique et sur l'évolution du marché financier ayant nécessité la suspension de la cotation en Bourse à deux reprises au début de l'année 2011.

L'évolution du marché financier en 2010 a été en ligne avec le dynamisme constaté au niveau de l'offre, reflété par le nombre des nouvelles introductions en Bourse et par le volume des émissions sur le marché primaire, conjugué aux performances positives affichées par les sociétés cotées qui ont renforcé la confiance des investisseurs quant à leurs potentialités futures.

La réunion de ces facteurs a induit un rendement positif de la Bourse de Tunis pour la huitième année consécutive avec une hausse du TUNINDEX de 19,1% (contre 48,4% en 2009) et une consolidation de la capitalisation boursière de 25% à 15.282 MDT, soit 24,1% du PIB au terme de l'année 2010.

Le marché financier a, en outre, permis aux sociétés de drainer 989 MDT par appel public à l'épargne (APE), un volume en légère hausse par rapport à celui enregistré en 2009 avec, toutefois, un recul de la contribution du marché au financement de l'investissement privé à 11,3% au titre de l'année 2010.

Parallèlement, l'épargne canalisée par les véhicules de collecte institutionnels s'est renforcée de 16,5% pour se situer, à la fin de 2010, à 5.107 MDT gérés par 97 organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), compte non tenu des fonds communs de placement à risque (FCPR).

Par ailleurs, trois nouvelles mesures ont touché le dispositif fiscal de la finance directe ; à savoir :

- la reconduction de l'avantage fiscal accordé aux sociétés s'introduisant en Bourse à travers l'allègement de la charge fiscale des entreprises ouvrant 30% au moins de leur capital au public par la réduction à 20% du taux de l'impôt sur les sociétés sur une période de cinq ans à compter de l'année d'admission qui doit intervenir avant la fin de 2014 et ce, à l'exclusion des sociétés opérant dans les domaines des télécommunications et des hydrocarbures (transport et raffinage)<sup>1</sup>. Une telle mesure permettrait un accroissement de la profondeur du marché, une plus grande diversification du risque et une réduction des tensions spéculatives sur certains titres ;

<sup>1</sup> Cf. Loi n°2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse.